Bandol

Journal Municipal n°26 - Oct. / Nov. / Déc. 2019

- Jules Verne - Acte II
- Le quai Charles de Gaulle : suite et fin
- Les investissements se poursuivent au port

Bandol

Infos pratiques

Alerte INFO SERVICE
Service gratuit de télé-alerte par SMS
Inscrivez-vous au 04 65 33 33 33

Mon Bandol

Paiement en ligne

Vous pouvez maintenant payer en ligne vos factures de cantine, centre de loisirs et école de musique en vous connectant sur votre compte à partir de mon.bandol.fr.
Le service est accessible via le site de la ville et propose de nombreux accès pour vos démarches administratives (carte d'identité et passeport, dossier d'urbanisme, médiathèque, ...)

Bourse aux bacheliers

Le Centre Communal d'Action Sociale rappelle qu'une bourse annuelle de 170 € est attribuée aux jeunes bacheliers (filière générale et professionnelle) résidents Bandolais (conditions : avoir été scolarisé à BANDOL – primaire ou secondaire – et être inscrit à un cursus scolaire supérieur débouchant sur la délivrance d'un diplôme de niveau III).
La liste des pièces à fournir est à retirer au C.C.A.S. Inscriptions jusqu'au 29 Novembre 2019.

Formalités Administratives

Liste électorales

Vous pouvez demander par mail à **sfa@bandol.fr**, une vérification des listes et une réinscription sur le répertoire unique en joignant un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

Dates des élections municipales

Les prochaines élections se dérouleront le dimanche 15 mars pour le premier tour et le cas échéant, le second tour aura lieu le 22 mars 2020.

Code d'accès au cimetière de Vallongue

À compter du 1er janvier 2020, le code du portail du cimetière de Vallongue va changer.
Seules les personnes à mobilité réduite et le service des pompes Funèbres auront accès à ce code. Les personnes concernées devront se rendre au bureau des formalités administratives afin d'obtenir un certificat de circulation dans le cimetière.
Pièces à fournir pour la délivrance de ce certificat : Cerfa à remplir - Copie pièce identité recto- verso - Copie carte grise - Certificat médical.

Sommaire

3 – ÉDITO
4 – ON EN PARLE
5 – ACTION !
6/9 – DOSSIER
10/15 – ACTUALITÉS
16 – BANDOL C'EST VOUS
17 – À VENIR
18 – FOCUS
19 – CARNET

Directeur de la publication : Jean-Paul Joseph / Directeur de cabinet : Patrick Gabet
Conception graphique : Service Communication / Impression : SIRA
Dépôt légal 25 septembre 2003 - Ne pas jeter sur la voie publique
Pour parution dans le bulletin : communication@bandol.fr avant le 10 décembre 2019
Prise de rendez-vous avec les élus : 04 94 29 12 49 / Standard de la mairie : 04 94 29 12 30
Le Maire reçoit sans rendez-vous le mardi de 10h à 12h à l'Hôtel de Ville, place de la Liberté.

Retrouvez-nous sur bandol.fr et sur villedebandol

Le journal municipal, mode d'emploi : trimestriel / 7 000 exemplaires / Publipostage / Points de dépôts
Reportages et informations sur la vie bandolaise / Comprendre l'action municipale

Édito

Une nouvelle dynamique

La saison s'achève et sur la Côte d'Azur, la fréquentation touristique n'a pas été très bonne avec une baisse de 2 à 8% du nombre de nuitées. Les épisodes de canicule ont incité les vacanciers à se replier sur les plages de l'Atlantique ou dans l'intérieur des terres. Les touristes étrangers et notamment les Anglais, inquiets des conséquences du Brexit, ont été moins nombreux à visiter notre pays, première destination au monde.

Dans ce contexte difficile, Bandol résiste plutôt bien. Et cela grâce à la mobilisation de tous : les commerçants ont été très actifs et proposé tout l'été des ambiances musicales autour des bars et restaurants, les associations, toujours bien présentes, se sont impliquées pour offrir des manifestations de qualité pour tous les goûts et tous les publics. Le groupe Nice-Matin, le Casino de Bandol et la commune, enfin, ont largement contribué au succès de l'été avec les Aoûtiennes, entre autres.

Tant les estivants que les Bandolais ont pris possession du nouveau quai de Gaulle avec sa large perspective vue mer et ses commerces désormais mis en valeur. Nombreux ont été les badauds, flâneurs qui, tout en profitant de cet espace de vie, ont pris des photos de la nouvelle vitrine de Bandol pour sacraliser la transformation urbanistique opérée.

Deux indicateurs de cette bonne fréquentation : les 14 et 21 juillet, jours de feux d'artifice, le port était noir de monde, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps.

La suppression d'une voie de circulation sur le quai de Gaulle n'a pas créé les embouteillages redoutés par certains. L'accès modifié du parking central et les navettes et parkings gratuits ont sans aucun doute aidé à la fluidité du trafic.

Bandol est la station balnéaire la plus connue et la plus prisée de l'Ouest Var. Sa renommée mondiale nous oblige. Nous devons nous battre, ensemble, pour que les yeux de chaque touriste brillent à l'évocation du nom de Bandol. C'est notre patrimoine et notre fierté. Se battre ensemble, c'est s'unir pour porter le même message. Le bel élan des commerçants cet été est à saluer : chacun a eu à cœur de décorer sa boutique, d'étendre les heures d'ouverture, de proposer plus de services et des produits d'excellente qualité.

Bandol ne vit pas seulement l'été, bien heureusement ! Notre cité fait preuve d'une belle vitalité toute l'année. Les associations, soutenues par la municipalité, sont la cheville ouvrière de ce tissu culturel et festif qui nous donne à chaque instant l'envie de sortir et de nous divertir. A côté des associations, plusieurs lieux redonnent au mot « culture » tout son sens. La galerie Ravaisou en fait partie. Elle est maintenant bien installée et propose tout au long de l'année des expositions d'artistes renommés ou à découvrir. Elle a trouvé sa place : peintres, sculpteurs, plasticiens... tous apprécient à la fois le lieu et le public averti qui vient admirer leurs œuvres. Le théâtre Jules Verne connaît lui aussi une deuxième saison prometteuse avec une programmation éclectique et ouverte à tous. Pour ne citer que quelques «affiches», vous pourrez rire avec Patrick Bosso, chanter avec Stéphane Eicher mais aussi écouter du jazz et du gospel, et bien sûr aller au théâtre et rire encore avec «le Jardin d'Alphonse».

Bandol vit toute l'année et nous avons pu à nouveau constater cette vigueur et cette énergie avec la rentrée scolaire. Plus de 560 élèves ont repris le chemin de l'école dont 210 dans les classes maternelles et 350 pour les primaires. Notons que les inscriptions pour la maternelle sont en augmentation, c'est bon signe ! Pour préparer cette rentrée, la ville a été aux petits soins et investi plus de 180 000 € dans des travaux de peinture, sanitaires ou de sécurisation des locaux. Il est important que nos enfants aient de bonnes conditions d'accueil et de travail.

Bandol vit et revit. Au rythme des saisons, en se réinventant, en imaginant demain, en pensant aux siens. Bandol, ville d'accueil et d'histoire, notre Bandol.

L'image et l'attractivité de notre ville, c'est l'affaire de tous. Chacun apporte sa pierre et ensemble nous montrons que Bandol a de l'avenir!

Jean-Paul Joseph,
Maire de Bandol

Les rencontres du Maire continuent les mercredis de 11h à 12h : le 18.09 : quartier parc du Canet (plage de Barry) - le 23.10 : quartier rue du Sénégal, rue de Madagascar, chemin des Chasseurs (derrière le pont de pierre) - le 06.11 : quartier Bir Hakeim (place Bir Hakeim) - le 27.11 : quartier Isidore Brun (place Isidore Brun) - le 04.12 : quartier Vigier (place Vigier) - le 08.01 : quartier Porte d'Azur (pharmacie Porte d'Azur) le 05.02 : quartier Pierreplane (pharmacie de Pierreplane)

Le Méditerranée a ouvert ses portes

L'ouverture tant attendue du nouveau restaurant «Le Méditerranée», niché au cœur de la calanque du Capelan, a eu lieu fin juillet, dans une configuration provisoire.

A la suite de nombreux actes de vandalisme, ainsi qu'un recours gracieux contre la déclaration préalable de travaux, le projet de rénovation de l'établissement a pris beaucoup de retard. Afin d'offrir un service de qualité dès cet été, le restaurant a ouvert une seule partie constituée du bar et de la terrasse finalisée qui offrent la possibilité de déguster une cuisine traditionnelle avec des produits frais, face à une magnifique vue mer.
Ouverture midi et soir jusqu'au 31 octobre 2019.

A terme, ce véritable balcon littéralement suspendu au-dessus de la Grande Bleue, présentera deux restaurants. D'un côté, la bistronomie avec des produits nobles servis sur assiettes et, de l'autre, une cuisine traditionnelle gourmande avec la découpe devant les clients qui profiteront d'une cuisine ouverte au vue de tous.

La fréquentation de ce début d'activité est satisfaisante, selon le délégataire de service public qui gère le lieu. C'est encourageant pour la suite de l'exploitation. La configuration définitive correspondant au projet initial devrait voir le jour pour Pâques 2020.

Les agrés du Parc du Canet

Pour vos séances de « street workout », de renforcement musculaire et d'étirements, la municipalité a implanté du mobilier sportif au parc du Canet. On y trouve 6 modules pour travailler jambes, fessiers, abdominaux, dorsaux, bras, pectoraux ...

Faire du sport, c'est bon pour la santé. Faire du sport dans le magnifique cadre du parc du Canet, face à la mer et sous les pins, c'est bon pour le moral !
Ces six appareils sont les premiers d'un projet d'aménagement sur le littoral bandolais.
Dips gainage, rameur, step, pumper, cette aire de fitness en plein air donne à tous des occasions de développer ou d'entretenir ses capacités physiques.

- Cardio-training - Maintenir une bonne forme générale & travailler son endurance.
- Stretching - Etirer son corps & ses muscles.
- Musculation - Faire travailler certains groupes de muscles.

Ils sont utilisables sous condition de taille (1m40) et d'âge (14 ans).
Un panneau de consignes accompagne chacun des appareils.

Action !

Comme un arbre dans la ville

La hausse des températures a mis en lumière l'impact direct du réchauffement climatique sur notre quotidien. Pour lutter contre celà, différentes solutions ont déjà été avancées, dont celle de planter des arbres afin de réduire la production de carbone, responsable de l'appauvrissement de la couche d'ozone.

Bandol a inclus dans son projet de réaménagement du quai de Gaulle ce concept de revégétalisation.
Ce ne sont pas moins de vingt essences d'arbres différentes qui ont été plantées !

Celles-ci ont été épaulées, dans leur travail d'absorbeur de CO2, par des plantes et buissons depuis le mois de septembre, le mois de juillet n'étant pas propice à leur plantation. Les arbres se sont bien acclimatés, malgré une mise en terre en pleine période de canicule. Certains même ont déjà fleuri et portent des fruits.

Les ruelles du centre ville n'ont pas été oubliées. Près d'une cinquantaine de pots «géants» bruns, beiges et blancs, sont venus agrémenter les ruelles. Ornés de majestueux dipladénias ou de pétunias retombants, ils viennent ponctuer nos promenades de leurs couleurs vives.

Leur acclimatation estivale est en partie dûe aux bons soins de Dominique et Charly, de l'équipe des jardins. Ils parcourent tous les matins les rues, au volant de leur Goupil - électrique bien sûr - afin d'arroser tous ces nouveaux bandolais chlorophyllés.

Le quai Charles de Gaulle

Un espace en mouvement !

La fin des travaux du nouveau quai Charles de Gaulle approche... la promenade située devant les commerces sera inaugurée le 6 décembre prochain lors d'un événement exceptionnel et la requalification de la zone d'entrée de ville suivra. Mais, désormais, place au fonctionnement d'un nouveau lieu en mouvement, vivant, qui fédère la population autour d'un cadre de vie remarquable !

Terrasses et charte

Tout au long de l'année, les terrasses des cafés et restaurants viennent animer notre ville pour le plus grand bonheur des bandolais et des touristes. Le nouvel aménagement du quai Charles de Gaulle constitue un patrimoine commun qui se doit d'être respecté et valorisé, en harmonisant l'utilisation et l'occupation de l'espace et en prenant en compte les intérêts de chacun. Pour cela, la municipalité a voulu concilier la préservation, le développement urbain et les besoins des commerçants en matière de signalétique, de mobilier et d'occupation de l'espace public. Une charte a donc été rédigée pour concrétiser cette volonté. Ce document constitue tout autant un guide pédagogique qu'un outil au service des commerçants pour la conception, l'installation et la gestion de leurs terrasses (dossier à télécharger sur bandol.fr).
La réussite de la mise en œuvre de cette charte repose sur le dialogue entre la ville et les professionnels qui s'engagent ensemble à répondre à ces objectifs en concertation avec l'architecte des bâtiments de France.

Zone de détente et végétation

Véritable espace de vie, la nouvelle promenade laisse la place à 8 espaces de détente arborés et agrémentés de platelage bois et de mobiliers urbain (bancs, poubelles, candélabres). L'occasion de se reposer, de déguster une glace ou tout simplement de discuter entre amis.
Avec 60% de plantations supplémentaires et une augmentation de 20% des espaces verts sur ce secteur, le nouveau quai Charles de Gaulle offre une végétation méditerranéenne diversifiée. Installées récemment pour échapper aux fortes chaleurs, les plantations qui bordent les voies de circulation présentent de nombreuses variétés végétales fleuries et notamment d'arbustes de 1m, 1,50m : abellia, grevillea, callistemon, strelitzia, filirea angustifolia, pisticia lentiscus, eleagnus, viburnum tynus, pittosporum boule, feojoa, polygala myrtifolia, teucrium.

Le quai Charles de Gaulle

Stationnement et livraison

Le déplacement de l'entrée du parking central dans les allées Pierre Pouyade permet de canaliser une zone d'attente plus importante sur toute la voie, hors du flux principal de circulation. De plus, la nouvelle sortie du parking orientée en direction du Casino de jeux oblige tous les véhicules à tourner à droite pour ne pas perturber la circulation.
Dans une seconde phase à venir (début 2020), le stationnement du parking central sera totalement redessiné pour optimiser les espaces et augmenter de façon substantielle le nombre de places disponibles.

Côté livraison, 8 aires ont été spécialement aménagées le long des commerces pour accueillir tous les livreurs entre 5h30 et 9h30. Après 9h30, ces espaces sont dédiés au stationnement des 2 roues. Un espace supplémentaire de stationnement spécifique aux 2 roues a également été aménagé près de la plage centrale.

Nouveau marché journalier

Le marché a retrouvé son emplacement initial sur la place de la Liberté et se prolonge désormais dans l'axe de la toute nouvelle place de l'Europe. Ce sont plus de 60 mètres de découvertes culinaires quotidiennes pour le plus grand plaisir de nos papilles !

Eclairage et sonorisation

Des candélabres en fonte aux motifs d'écorce de palmiers ont été installés sur toute la promenade. Ils sont équipés d'un éclairage LED (plus économique), de caméras de vidéosurveillance et d'un système de diffusion sonore capable de couvrir l'ensemble du quai pour accompagner les animations de la ville.

Deuxième tranche de travaux

Parvis des commerces

Suivant le même procédé que pour les zones déjà réalisées, les travaux des dernières zones situées sur les parvis des commerces du magasin «Chéri Chérie» jusqu'à l'agence immobilière du quai, se dérouleront jusqu'à début décembre.
D'abord, les travaux ciblent une bande de 2 mètres devant les commerces, puis l'ancienne route est démolie pour renouveler les réseaux souterrains, et pour finir, le béton désactivé est coulé afin de former la future promenade. Dès que possible, les platelages bois seront installés sur les nouveaux espaces de détente et les terrasses des bars-restaurants. Enfin, les dernières plantations seront mises en place, ainsi que le mobilier urbain.

Suivez les travaux au plus près sur Facebook Ville de Bandol

Réseaux souterrains

L'entrée de ville (giratoire du Casino) constitue un lieu stratégique pour les réseaux souterrains, notamment concernant le ruissellement des eaux pluviales. En effet, suite aux conclusions fournies par l'étude hydraulique demandée par la municipalité, de nombreuses canalisations seront totalement rénovées et redimensionnées pour faciliter l'écoulement vers la mer. Un cadre béton (1000x600mm) sera d'ailleurs installé au niveau du supermarché SPAR et traversera les voies de circulation, à l'instar de celui qui a été installé dans le prolongement de la rue Voltaire au printemps dernier.

Entrée de ville

Les espaces situés entre la Maison des Vins et la plage du Casino seront totalement reconfigurés.

Ces travaux permettront notamment de végétaliser le parvis du Casino de jeux et celui de la Maison des Vins et de créer une véritable gare routière à l'entrée de la ville.

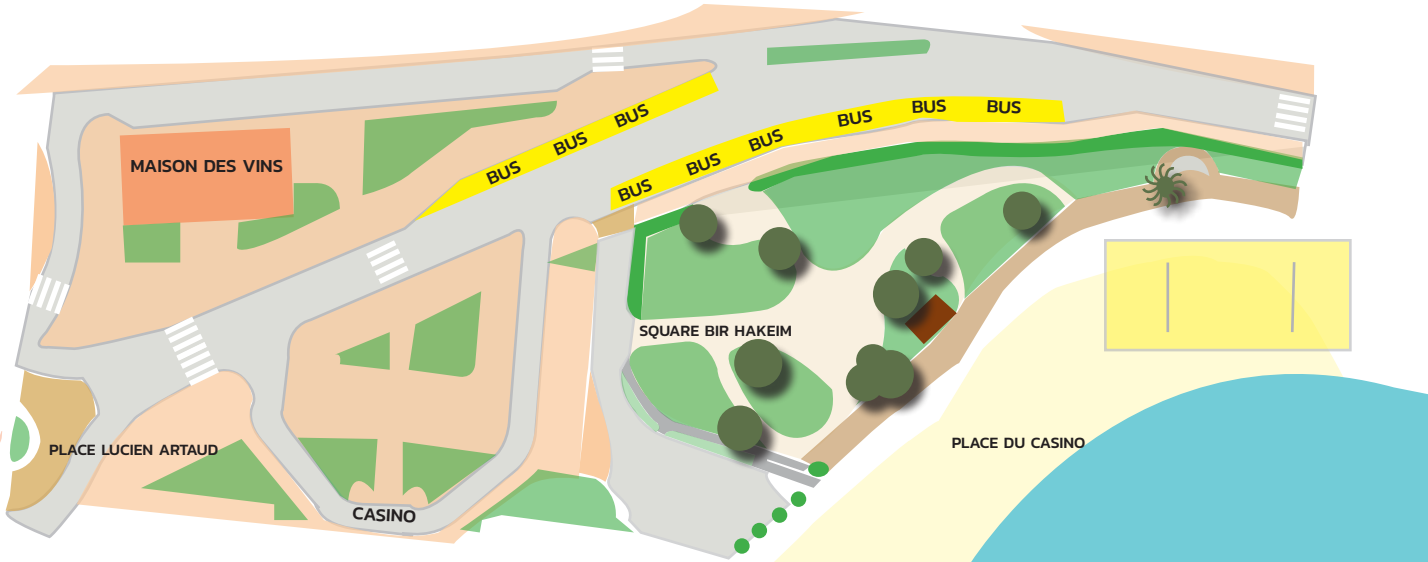

Inauguration du quai Charles de Gaulle

À l'occasion des illuminations de la ville, vous assisterez à un spectacle exceptionnel mettant en lumière ces nouveaux espaces.

Instant magique !
La compagnie des Quidams présentera une déambulation d'images, une arrivée de chevaux fantastiques et une bascule de l'atmosphère dans des images oniriques, vivantes, une succession d'imaginaires ...

Un rêve qui passe, en promenades, en cavalcades, une chevauchée fantastique à travers les nouveaux espaces du quai Charles de Gaulle.

Et une arrivée en fanfare avec la compagnie «Remue-Ménage» et la formation des «Excentriques», porteurs de joie. Parfois coquins, parfois taquins, toujours moqueurs, leur mission est de propager une épidémie de bonne humeur, faire gigoter vos zygomatiques, car leur joie est contagieuse. Laissez-les faire dans l'art de la bonne humeur !

Pour clore cette soirée, marrons grillés et vin chaud seront gracieusement offerts.

Vendredi 6 décembre à 18h
en partenariat avec LE POLE, scène conventionnée d'intérêt national.

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

«Le temps qui nous a rendus vieux, n'a pas changé nos cœurs pour ça ...»*

Vous vous êtes mariés il y a quelques dizaines d'années et vous fêtez vos noces de vermeil, d'or, d'orchidée, de diamant, de palissandre ou de platine** en 2020 ?
Faites-vous connaître au bureau des formalités adminsitratives au plus tôt. Une cérémonie officielle sera organisée en cours d'année pour récompenser tant d'années de partage et d'amour.

** Les vieux mariés - M. Sardou / ** 45, 50, 55 , 60, 65, 70 ans*

Les nouveaux commerces

Val N'J Créations
& SHOW ROOM SPORTS CO SHOP
Vente de vêtements et accessoires de sport
3, rue de la République
09 84 13 09 56

Boutique Enolly
Vente de prêt à porter et accessoires féminins
3, rue de la République
04 83 57 30 52

Boutique Outlet
Boutique de prêt à porter femme ,
35, quai Charles de Gaulle

Masch
Vente de maroquinerie artisanale
67 ter, quai Charlesde Gaulle
09 87 18 84 03
FB : MASCH Bandol

L'Atelier du coaching
Victor Clément
Electro Myo Stimulation, Coaching Personnel, Espaces Cross-Training/Musculation/ Cardio
06 74 65 42 80

Rendez-vous en Italie
Vente de produits de la gastronomie italienne
3, place de la Liberté
04 94 29 40 46

L'Envie
Bar à vins, champagnes et tapas
75, quai Charles de Gaulle
09 81 87 31 37
FB : L'Envie Bandol

Restaurant « Au clair de la vigne »
Restaurant de cuisine traditionnelle
25, rue du docteur Louis Marçon
04 94 32 28 58
FB : Au Clair de la Vigne

Restaurant « La Marmitte »
Restaurant traditionnel – Cuisine régionale & poisson
1, rue docteur Félicien Fabre
09 87 75 80 64

Le Buffalo
Bar à vins & champagnes
12, rue Pons

Le 8.27
Bar à vin gourmand
10, rue de la République
04 22 79 69 73 / FB Le 8.2
le8.27bandol@free.fr

Le Quai N°5
Bar Brasserie
5, quai Charles de Gaulle
04 94 32 02 80
FB : Le Quai N°5

Linda & Yvan
Coiffeur & Barbier
4, place Estiennes d'Orves
06 50 62 92 09
mardi-jeudi-vendredi-samedi de 9h à 18h
sur RDV le mercredi

Une rentrée culturelle riche et animée !

Théâtre Jules Verne : Saison 2

Vous êtes nombreux à avoir franchi la porte du Théâtre cette année ! Vous avez pu découvrir une programmation éclectique qui ouvre des perspectives artistiques avec, comme fil d'Ariane, l'écriture. Les auteurs seront donc toujours présents pour cette rentrée 2019. Nous visiterons l'univers de Jean de la Fontaine et de Paul Verlaine à travers les conférences de Jean Terensier. Notre grand rendez-vous gratuit « Paroles d'Auteurs » nous amènera à la rencontre de Vladimir Fédorovski le 24 octobre et du célèbre auteur des « Fourmis » Bernard Werber, le 15 novembre.

Fidèle au poste, le Bandol Jazz Club nous présentera 3 concerts comme des invitations au voyage. Le 26 octobre, Andrea Caparros trio invite David El-Malek pour se réapproprier le répertoire de la musique populaire brésilienne. Nous finirons le 30 novembre avec le Fred Pasqua quartet pour des improvisations basées sur une écoute profonde et respectueuse.

Mais, l'écriture c'est aussi l'humour. Un humour proche de nous puisqu'il s'agit de découvrir le 18 octobre, le nouveau spectacle « Sans accent » de l'artiste marseillais Patrick Bosso. Dans un tout autre registre, nous pourrons découvrir un très beau concert de gospel avec Jeane Manson et ses choristes « Gospel for all », juste avant Noël, le 19 décembre. Pour finir, la chanson française sera à l'honneur avec une prestation très attendue du célèbre artiste suisse Stéphane Eicher le 14 novembre qui, après sa tournée en compagnie de la percutante fanfare du Traktorkestar, revient avec un nouvel album plus intimiste. Et d'ores et déjà, nous pouvons prendre date pour février 2020 avec le retour orchestral de l'auteur de « La lettre » ou encore « Repenti », il s'agit bien sûr de Renan Luce !

Tarif préférentiel pour les associations bandolaises

Cette année, la municipalité a décidé d'appliquer le tarif réduit à tous les membres des associations bandolaises sur présentation de leur carte d'adhérent en cours de validité et d'une pièce d'identité à l'office de tourisme.

Jules Verne
THÉÂTRE
BANDOL

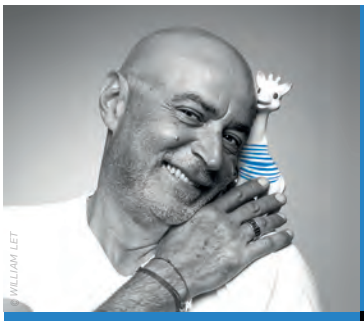

PATRICK BOSSO
18 OCT.

STÉPHANE EICHER
14 NOV.

JEANE MANSON
19 DÉC.

bandol.fr

villedebandol

La Galerie Ravaisou dans l'air du temps

Jusqu'au 14 décembre, vous pourrez découvrir l'exposition « Comme un souffle » proposée par le Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur avec les œuvres de Richard Baquié, Michel Blazy, Patrick Everaert, Anne-Valérie Gasc, Olivier Grossetête, Geneviève Martin, Raoul Hébréard.

Marquée par la thématique de la Terre l'année dernière, c'est le rapport à l'Air qui est mis en avant pour la 3ème édition de ce partenariat ville de Bandol/Frac PACA. Incolore, inodore et invisible, l'air est certainement l'élément auquel on prête le moins attention. Pourtant, dans certaines circonstances, on se souvient qu'il est l'essence même de toute vie sur terre et qu'il possède des propriétés indispensables à bien des égards. Jouant de ses codes et de ses propriétés, les artistes ont réussi à intégrer et à mettre en exergue les fondamentaux d'un tel matériau dans leurs productions.

Et, jusqu'au 12 novembre, installées sur la toute nouvelle place de l'Europe, face à l'hôtel de ville, vous pouvez découvrir les sculptures monumentales de Jean-Pierre Rives. Le célèbre rugbyman est également devenu un artiste talentueux capable de nous surprendre. Il tort le métal pour en faire des œuvres d'art, pour lui c'est un besoin: «J'ai grandi dans une maison où se trouvaient beaucoup de peintures, j'ai toujours été

un peu interrogatif par rapport à ça et plus tard, c'est devenu une nécessité. C'est en corrélation avec la liberté. Pour moi, il faut de l'amour dans le cœur, c'est-à-dire de la bienveillance, mais également de l'amour dans la tête pour me permettre de travailler... Je crois qu'il est important de rêver et d'arriver à se moquer des choses».

La Médiathèque : de la lecture à l'écriture...

Vous aimez lire ? Pourquoi de ne pas oser écrire ?
La médiathèque de Bandol accueille désormais un atelier d'écriture créative. L'animateur Éric Blanco, éditeur et écrivain, vous propose un temps dédié à la création littéraire. Il vous accompagne au cœur des pages en chantier, de jeux de mots en histoires courtes, jusqu'à la découverte de votre propre écriture. Écrire en atelier, c'est une rencontre avec le groupe et le partage de votre texte avec les autres, tour à tour auditeur(rice)s et écrivant(e)s. Rendez-vous deux mercredis par mois à la médiathèque. Inscription annuelle de 75€ (à partir du 2 octobre et jusqu'en juin).

La Pension Magali fête la science

L'espace jeunesse de la médiathèque va vous proposer du 5 au 13 octobre des projections, des contes animés ou encore des ateliers pour se rapprocher des étoiles !
Au programme :
Mercredi 9 octobre, un conte animé «L'aveugle aux yeux d'étoiles» qui fera découvrir aux enfants de 3 ans qu'est-ce qu'une étoile filante ? et la projection de «Polaris», histoire d'un ours polaire et d'un manchot qui comparent leurs habitats, vu de l'espace... ou encore «Raconte-moi les étoiles», contes et légendes mythologiques de notre ciel.
Samedi 12 octobre, l'association des Petits Débrouillards s'amusera sur le thème «science et magie».

Les Aoûtiennes

Questions à Cali

Y a-t-il une ambiance différente sur les festivals l'été ?
Oui. Ce que j'aime beaucoup avec les concerts où on est seul quand on tourne l'hiver c'est que ce sont des gens qui viennent parce qu'ils aiment les disques, ils nous connaissent. Ce qui est plutôt jouissif dans des festivals comme celui des « Aoûtiennes », c'est qu'il y a beaucoup de touristes, de personnes qui ne connaissent pas, qui viennent découvrir... C'est alors à nous à planter l'étendard Cali et dire « voilà on fait ça, est-ce que ça vous plaît ? » et de faire la fête avec eux. Des gens nouveaux, des sourires nouveaux et ça, ça me plaît.

On vous voit d'ailleurs proche du public pendant vos concerts, vous n'hésitez pas à descendre de la scène. C'est ce que vous aimez ?
J'aime bien quand il n'y a pas de mur entre la scène et le public. C'est un partage. Ici c'est une formule où on est deux sur scène donc le public fait partie intégrante du spectacle. C'est une collaboration, la 3ème personne du groupe, c'est le public. Donc je vais les chercher parce qu'on est là pour passer du bon temps quelque soit l'émotion.

Vous trouvez l'inspiration grâce à ça ?
C'est beaucoup sur la route. J'ai 4 enfants alors à la maison je suis papa à plein temps et ça fait un moment que j'ai fait le deuil d'écrire des chansons ou des romans à la maison donc j'écris beaucoup de livres ou de chansons sur la route. J'aime beaucoup rouler, pas vraiment conduire mais être dans une voiture et voir passer le paysage. Il y a une allure qui donne le rythme.

Connaissez-vous un peu Bandol ?
Non mais j'ai eu la chance d'aller pas loin à Cassis l'an dernier pour le salon du livre organisé par Patrick Poivre d'Arvor et j'ai quelques amis à Toulon. Bandol, je ne connaissais pas mais je suis ravi de découvrir.

Questions «Flash»

Plage ou vignoble ?
Un bon vin sur la plage.

Restau ou Casino ?
Restau mais ce qui me plaît dans les Casinos c'est que comme je n'y joue pas j'ai la « chance du débutant ». Dans un Casino en Suisse j'ai mis une pièce et j'ai tout fait péter !

Pétanque ou balade ?
J'adore me balader mais je suis plus pétanque. Je suis Champion de France Juniors ! c'était il y a longtemps mais c'est quelque chose qui me plaît beaucoup. Je n'ai pas la télé à la maison mais quand je suis à l'hôtel je regarde souvent les chaînes où il y a des parties de pétanque et je ne peux plus décrocher ! Ça me plaît car c'est un vrai sport accessible à tous.

(c)Yann_Orhan

Sport ou farniente ?
Sport, ça ne se voit pas mais j'ai fait du rugby et j'aime plutôt tous les sports, le dépassement de soi me fascine. Je suis assez troublé par ces jeunes qui sacrifient quelque part une jeunesse pour arriver à un haut niveau ! Être à fond dans leur sport ça me fascine. Je suis aussi accro au Tour de France. Donc farniente pas trop j'ai l'impression de perdre du temps sur la vie, j'aime bouger.

À venir

Journée spéciale Halloween !

La place Xavier Suquet va se transformer pour une journée en « Antre des sorcières » : contes, jeux d'adresse, ateliers et bien sûr maquillage seront au rendez-vous. La taverne du troll gourmand réservera de nombreuses surprises à tous les enfants.

Et bien sûr, dès 16h30, rassemblement sur la place de la Liberté, pour démarrer une grande parade terrifiante dans le centre-ville !
Place Xavier Suquet – de 10h à 12h et de 14h à 16h30
Place de la Liberté à 16h30 pour la parade

Fête des Vins de Bandol - samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre

Pour la 38ème année, le premier dimanche de décembre sera consacré aux vignerons de l'A.O.C. Bandol. Présentation du millesime dans les domaines, caves et restaurants le samedi précèderont les ateliers de cuisine, ventes aux enchères et dégustations du dimanche.

Le C.C.A.S. vous informe

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale offrira des colis de Noël aux personnes de plus de 70 ans résidant sur la commune de Bandol, non imposables et dont le Revenu Fiscal de Référence ne dépasse pas 11 000 € (pour une personne seule) et 17 000 € (pour un couple).
La distribution aux administrés aura lieu le jeudi 5 décembre 2019 à partir de 14h30 à la Résidence Autonomie « les Acacias » .

Le repas de Noël aura lieu le jeudi 19 et le vendredi 20 décembre 2019 à partir de 12h au Casino de Bandol. Il sera offert aux personnes de plus de 65 ans répondant aux critères de revenus précédemment cités ; une participation de 15 € sera demandée aux personnes hors plafond.
Pensez à vous inscrire dès le 4 novembre au C.C.A.S. en vous munissant de votre pièce d'identité et de votre avis d'imposition ou de non imposition 2019 (sur les revenus de l'année 2018).

C.C.A.S. de Bandol - place Lucien Artaud
Renseignements : 04 94 29 18 60

Un Noël du Grand Nord à Bandol !

Entrez dans une forêt enchantée, agrémentée de surprenants igloos installés sur la nouvelle place de l'Europe, en face de l'Hôtel de ville. Des ateliers créatifs et ludiques vous surprendront tous les jours et vous découvrirez un décor féérique d'automates dans une yourte spécialement aménagée !
A côté de l'Office de tourisme, les aventuriers retrouveront des sensations fortes en s'essayant sur la piste de luge (dès 3 ans).

Village ouvert tous les jours du 21 au 31 décembre de 14h à 19h (fermé le 25 décembre). La piste de luge sera ouverte de 10h à 12h et de 14h à 17h, sur la même période.

INAUGURATION
LE VENDREDI
20 DÉCEMBRE
À 18H

Les investissements continuent au port de Bandol

La saison estivale 2019 a été marquée par la livraison des nouvelles pannes A et B : les anciennes pannes béton ont été remplacées par des pannes flottantes en aluminium et bois composite, qui ont permis aux plaisanciers de profiter d'installations neuves et modernes. Le coût de ces travaux est de 1,5 millions d'euros, financés par le budget du port. Ces mêmes usagers ont également pu profiter de sanitaires ouest entièrement rénovés.

Comme chaque année, une petite dizaine de saisonniers est venue épauler l'équipe permanente de la capitainerie afin d'accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions.

En terme de fréquentation, le port a logiquement accueilli au mois de juillet moins de bateaux en escale par rapport à l'an dernier. Ceci s'explique par la fin des travaux des pannes A et B qui a débordé sur le mois de juillet et a monopolisé des postes habituellement réservés aux escales. La conjoncture générale de fréquentation observée dans les ports de PACA sur ce mois y a également probablement participé. Le mois d'août a en revanche été similaire à 2018 (793 bateaux accueillis contre 795 en 2018), qui avait été une année record.

Côté manifestations, les joutes provençales et l'embarquement du public sur les Pointus, organisés par l'association des Pointus de Bandol ont, cette année encore, connu un beau succès populaire malgré la chaleur écrasante. Le port a également pu de nouveau accueillir fin août une régate, pour la seconde année consécutive : la Quadrasolo Méditerranée et ses 40 compétiteurs. Le port avait en effet dû, durant les travaux des pannes A et B, suspendre l'accueil de régates, faute de capacité d'accueil.

Côté station carburant, les travaux menés l'an dernier ont permis de fiabiliser la station qui a fonctionné tout l'été sans difficulté. Les chiffres sont logiquement en nette hausse, les volumes de vente ayant dépassé dès la mi-août le total de l'an dernier. A noter que de nouveaux travaux sont prévus à la fin de l'année sur la station afin de la fiabiliser encore davantage et de la mettre aux normes.

Le travail de remise en état des infrastructures portuaires va d'ailleurs se poursuivre cet hiver, avec la rénovation du quai du stade, de la capitainerie ainsi que le remplacement d'environ 200 bornes portuaires. L'objectif est toujours le même : fournir aux plaisanciers un port moderne et accueillant.

Carnet

Mariages

GOUASMIA Sabrina & ANDREUCCI Antoine	22/08/2019
BIGAND Virginie & BAVÉREL Mathieu	29/06/2019
GARAGNON Delphine, Emmanuelle & BOISSON Pierre, Antoine	10/08/2019
KLEIN Pauline, Francine & BONNAVIA Thomas, Anthony	28/06/2019
NARDONE Caroline, Rita & BOURGOUIN Stéphane, Nicolas	05/07/2019
LIM Céline & BUI Bui, Khac, Diep	18/07/2019
CORREIA Celia & CAPEYRON Sylvain, Jean-Marie	15/06/2019
GLOZ Katrin, Ingeborg & CAUCHOIS Manuel, Guy, Alain	08/08/2019
BERENGUEL Marion, Sabine, Emilie & CLIMENT Nicolas	06/07/2019
BÖNNEMANN Julia & COTTE Stanislas, François	07/09/2019
GERMAIN Rachel, Hélène & D'AMBRA Stéphane, Alain	22/08/2019
POLET Cyril, Claude, Germain & DEGRYSE Christophe	30/08/2019
EYLETTEN Pascale, Lydie & DUJARDIN Jérôme, Hervé	10/08/2019
MOLLARD Kelly, Guita & DURAND de CORBIAC Alban, Marie	17/07/2019
PONCELIN de RAUCOURT Alix-Flore, Isabelle & GIBSON Edward, John	15/06/2019
ESCAVI Olivia & GORLIER Clément, Yvon	20/07/2019
TOUZI dit TERZI Fleur, Marie-Abel & LEPRINCE Stéphane Jean-Marie	10/08/2019
FORCET Karole, Roberte & LIETO Denis Robert	19/07/2019
GEORGES Anne-Charlotte, Alizée & MATHON Maxime	12/07/2019
BINOT Stéphanie Marie & MELIANI Sébastien	27/07/2019
NINVILLE Floriane, Andrée & MESINI Jonathan, Jeremy	20/07/2019
BELNOUR Virginie Nora & MILLAN Sébastien Simon Pierre	07/09/2019
CAUSSAT Charlotte, Ginette & MOREL Rémi, Philippe	06/07/2019
BOURGEOIS Isabelle, Marie & PAPP Alexandre, Joseph	27/06/2019
PITICI Anne-Laure, Marie-Odile & PAUL David, Christophe	03/08/2019
GIUSTI Loren, France, Elisabeth & PENA Mikael	15/06/2019
ROMAN Elise, Simone & PICOU Lionel	09/08/2019
MADUREIRA Mélanie & RENOU Clément, Pierre	22/06/2019
AUTHIER Cécile & ROUL Valentin, Pierre	06/09/2019
TOURDOT Isabelle Céline & MAIOCCHI Stéphane	14/09/2019

Décès

ANDRÉ Arlette, Augustine	29/08/2019
BÉDÉCHIAN Marie, Thérèse	21/08/2019
BEN-LAADAR Hassan	25/06/2019
BOERO Robert, Antoine, Jean	07/07/2019
CARPO Nicole, Jacqueline, Marie	17/07/2019
CARRODANO Carmelle	28/08/2019
CHRISTOL Lucienne, Georgette, Félicie, Marie	28/08/2019
CORNEZ Raymonde, Anna	05/08/2019
COT Suzy	21/08/2019
DESAIMARD Jacques, Maurice	10/09/2019
DRULIOLLE François, Marie, Jean, Guy	17/08/2019
DUBOIS Janine, Marcelle	29/07/2019
DUFOUR Jean, François, Eugène	05/08/2019
ETIENNE Claudine, Andrée	27/06/2019
FENECH Marie, Jeanne	09/06/2019
GEY Jacques, Marcel	21/06/2019
GLORIOD Jacqueline, Thérèse, Irma	01/08/2019
GRIGORIAN Patrick	20/07/2019
HELBERT Henri, Georges, Adolphe	09/08/2019
HOSCHET-VERDIER Simone, Madeleine, Marguerite	26/08/2019
JALLÈS Raymond, Edouard, François	30/08/2019
JULIEN Bernard, Pierre, Marie	29/07/2019
LACAF Mireille	10/08/2019
LAPORCHERIE Jacques, Roger, Francois	11/06/2019
MANOUKIAN Liliane, Josette	27/08/2019
MARCANTONI Lucien, Pierre	25/06/2019
MORANDEAU Laure, Anne	11/08/2019
MUNIER Christiane	31/08/2019
NÈBLE Simonne, Huguette, Laure	15/06/2019
NISOL Yvonne, Elise, Virginie	06/07/2019
PLUMAIL Danielle, Jeanne	07/08/2019
PURSER Brian, Ernest	13/08/2019
RAULOT Michel, Albert	21/08/2019
REVEST René, Julien, Antoine	31/08/2019
RIGO Andrée, Marcelle, Paulette	18/07/2019
ROUPIE Guy, Jean, Pierre	11/08/2019
SANNINO Louis, Joseph	20/07/2019
SECQ Josiane, Arlette	07/08/2019
SICARD Andrée, Marie	16/08/2019
TEITGEN Françoise, Odette	23/06/2019
TERNISIEN Jacques, Alfred, Raphaël	03/07/2019
TRINQUESSE Michel, Jean, François	10/07/2019

Naissances

BEAUJAULT Lana Jody Colette	26/08/2019
BEAUJAULT Logan Luise Micheline	26/08/2019
BERTONCINI REVEST Victoire Lucienne Simone Marie	22/08/2019
BONNET Léonore Martine Sylvie	10/08/2019
DEDINGER Tyago, Romuald, Michel	27/08/2019
ORDAS Kaylia	30/07/2019
ROUSSEL Matéo Lou	28/08/2019
SUQUET Léon Pierre Charles	13/06/2019

Le billet de l'opposition

Bonjour à toutes et tous !

Bien que présentée comme une opération réalisée à l'aune des intérêts des administrés, les conditions de vente de l'emblématique Maison des Vins de Bandol et de son œnothèque révèlent un problème déontologique plus large. Celui-ci pourrait bien entrainer des dégâts irréversibles, patrimoniaux, symboliques, économiques et sociaux, tant pour les Bandolais que pour viticulteurs relevant de la réputée Appellation d'Origine Contrôlée des Vins de Bandol.

Il est donc urgent d'être vigilants et de prendre en compte la nature véritable de cette pseudo opportunité, une ficelle politique présentée sous un angle favorable mais se souciant plus des chiffres que des hommes !

Pour ma part, après avoir vivement protesté lors du conseil municipal et écrit sur ce sujet, tant dans la presse que dans le précédent article de cet espace légal, je réitère aujourd'hui mon opposition à cette dommageable erreur de gestion à laquelle s'ajoute la non-prise en compte de la dimension psychologique générale.
Aussi, j'exprime mes plus grandes craintes quant à un possible bras de fer entre les parties, voire quant au climat détestable et aux incidences économiques négatives ainsi générées, à risque de possibles troubles sociaux.

La Sogeba s'est glissée dans les interstices du droit pour gérer ce bâtiment, hors de sa compétence portuaire. Cependant la Mairie, principal actionnaire, aurait très bien pu la dédommager et récupérer l'entière gestion de l'immeuble, évitant une vente sans garantie sur sa future utilisation.

Il a été proposé à l'œnothèque d'être délocalisée dans l'actuel petit bureau du BME (Bureau Municipal de l'Emploi), face à l'office de tourisme. Peut-être l'emplacement est-il favorable mais l'étroitesse des lieux les rendent inadaptés à ses activités, en constant développement. Notons au passage qu'à ce jour, nous ignorons où ce même BME sera, à son tour, relogé; l'emploi est pourtant un domaine prioritaire par les temps qui courent !

Je m'interroge : pourquoi les entreprises locataires de la Maison des Vins n'ont-t-elles pas été associées à cette décision de vente et pourquoi l'achat de leur local, partie intégrante de l'outil de travail, n'a-t-il pas été proposé prioritairement aux occupants des lieux ?
Convenons que le droit et la morale ne sont pas toujours à parité. Pourtant il est encore possible de mettre fin aux divergences en respectant l'un et l'autre.

Au lieu de se raidir, camper sur ses positions, se victimiser et évacuer le problème d'un méprisant revers de manche, la municipalité doit urgemment engager un processus qui allie l'intérêt de notre ville et celui de la Maison des Vins, en syntonie avec les principes éthiques, économiques et humains.
A bientôt !

Laurent FREANI, Conseiller municipal dans l'Opposition

Droit de réponse

Après un premier billet tout en outrances (journal municipal de juillet-août-septembre), M. Fréani, conseiller municipal d'opposition et candidat toujours pas déclaré revient sur la vente de la Maison des Vins en répétant les mêmes arguments, de crainte sans doute que personne ne l'ait écouté. M. Fréani a du mal à entendre que la vente de la Maison des Vins répond à une obligation légale. La légalité, et les libertés qu'il est visiblement prêt à prendre avec elle, n'est pas sa préoccupation. M. Fréani, qui piaffe d'endosser le costume de maire mais hésite encore sur la coupe et le coloris, ne s'embarrasse pas de ces petits détails juridiques. Et le voila qui part sauver le monde viticole de sa perte assurée si la méchante municipalité allait au bout de son projet de vente : «des dégâts irréversibles, patrimoniaux, symboliques, économiques et sociaux». Diantre ! L'affaire est donc grave et Laurent Fréani a «vivement protesté lors du conseil municipal». Oui, mais le même Fréani Laurent a voté lors du Conseil d'Admistration de la Sogeba du 24 novembre 2016 le principe de la vente de la Maison des Vins. Cette décision a été validée par le conseil municipal du 15 décembre 2016 à l'occasion du vote du contrat de quasi-régie. A l'époque M Fréani siégeait dans la majorité et la question de la vente ne lui posait aucun problème. Il n'avait pas encore besoin de tribune pour se faire connaître.

Mais M. Fréani ne s'arrête pas en si bon chemin : «j'exprime mes plus grandes craintes quant à un possible bras de fer entre les parties, voire quant au climat détestable et aux incidences économiques négatives ainsi générées, à risque de possibles troubles sociaux». Ce texte nous est parvenu le 10 septembre, cinq jours après le courrier adressé par M. Gravier, nouveau président des Vins de Bandol menaçant la municipalité de ne pas organiser la fête du Millésime en décembre si nous ne revoyons pas notre position sur la vente de la Maison des Vins. Le président des Vins de Bandol publie un article dans lequel il confirme le chantage dans Var Matin le vendredi 7 septembre, fermant toute possibilité de dialogue. Simple coïncidence entre le texte de M. Fréani et la charge de M. Gravier ? Récupération politique ? Je vous laisse juge, à la fois du fond et de la méthode.

M. Fréani fait ensuite mine de s'interroger alors qu'il est parfaitement au courant de toutes les discussions qui ont eu lieu pour la préparation de ce dossier. Comment pourrait-il en être autrement quand on a été 4e adjoint en charge du commerce ? Lors de ces échanges, M Fréani n'avait rien à opposer. Mais c'était avant...

INAUGURATION
QUAI CHARLES DE GAULLE
BANDOL

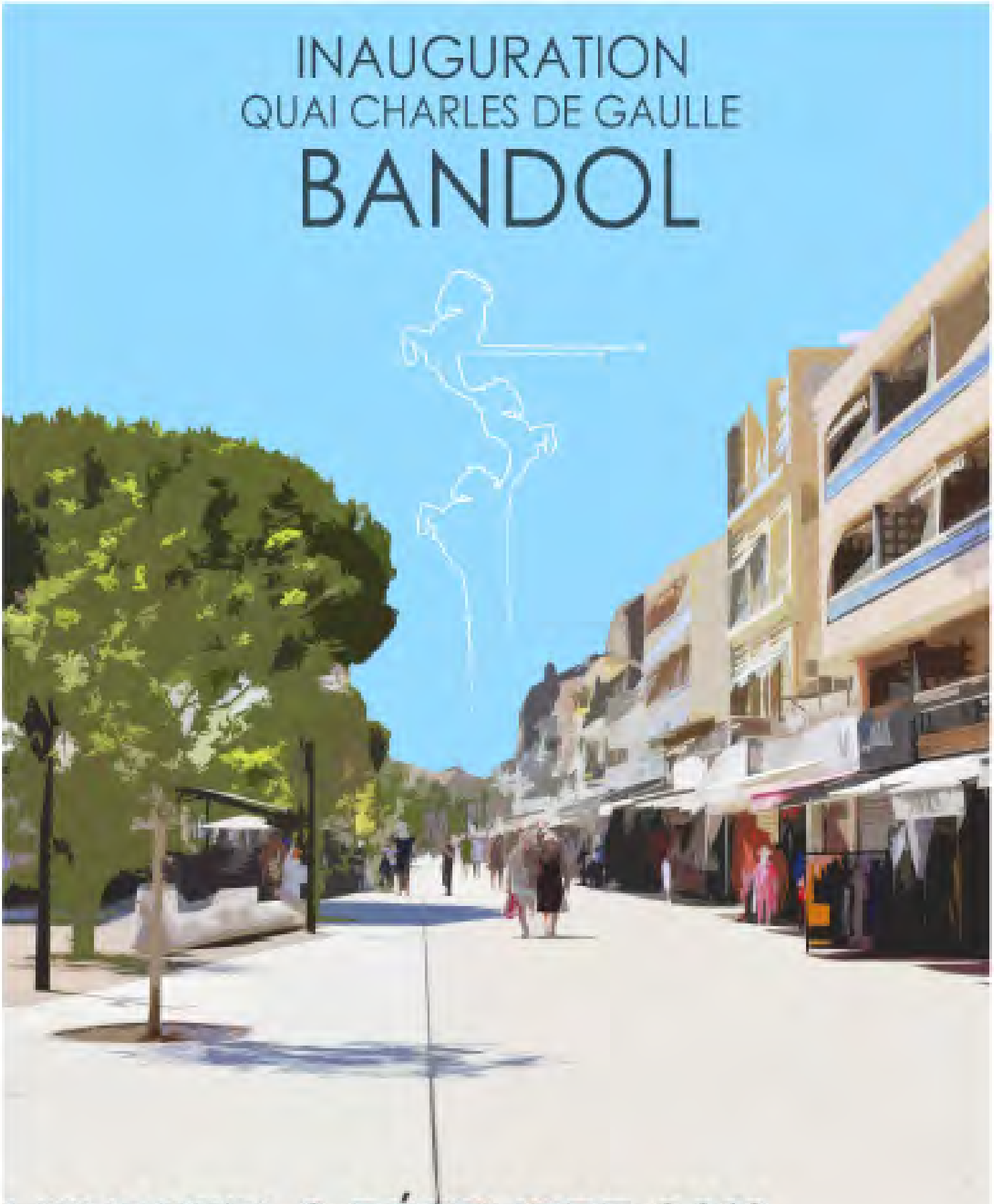

VENDREDI 6 DÉCEMBRE 2019

18H - PLACE DE LA LIBERTÉ

Illuminations de la ville, marrons grillés et vin chaud

Spectacle musical *avec les Cies «Quidams» et «Les Excentriques»*

retrouvez-nous sur **bandol.fr** et sur **@villedebandol**

Bandol